

Un devis gratuit et personnalisé est établi à partir de 100€ TTC par mois

SERVICE PRESTATAIRE – Tarifs au 1er Février 2017

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des aides financières dont vous pouvez être bénéficiaire
Ces tarifs sont définis pour une année et sont revus tous les ans sur décision du Conseil d'Administration et par arrêté du Conseil Départemental de la Haute Vienne.

COTISATION ANNUELLE : 25.00 € ⁽¹⁾ FRAIS DE DOSSIER : 5.00 € à l'ouverture du dossier			
ACTIVITE		TARIF HORAIRE	TARIF INTERVENTION COURTE
Aide à domicile plein tarif	SEMAINE	21.95 €	15.36 €
	DIMANCHE ET JOUR FERIE	31.83 €	22.28 €
Tarif Conseil Départemental pour les personnes ayant l'APA ou la PCH	SEMAINE	21.84 €	15.26 €
	DIMANCHE ET JOUR FERIE	31.69 €	22.16 €
Tarif CAISSES (CARSAT, MSA, CPAM, DOMPLUS ...)		21.84 €	
Tarif Ligue contre le cancer		20.50 €	

Prestation hors domicile (Courses...)	
0.37€/ Km	

Des frais de rejet de prélèvement seront facturés 8.00 €

SERVICE MANDATAIRE – Tarifs au 1er Janvier 2017

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des aides financières dont vous pouvez être bénéficiaire

FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU PARTICULIER EMPLOYEUR				
COTISATION ANNUELLE : 26.00 €				
FRAIS DE GESTION ET D'ADHESION				
à régler mensuellement à l'Association d'après la facture que nous vous adressons				
Jusqu'à 10 heures	De 11 à 40 heures	De 41 à 100 heures	De 101 à 250 heures	+ de 250 heures
Forfait de 15 €	1.48 €/heure	1.35€/heure	0.50€/heure	0.35€/heure

Frais de recommandé (unité) = 4.92 €

POUR INDICATION, COÛT DU SALAIRE CHARGÉ (10% Congés payés et hors frais de gestion) Selon Convention collective, niveau minimum applicable et loi en vigueur au 1 ^{er} avril 2016		
ACTIVITE	HEURE EXONEREE (+70 ans ; APA ; Handicapé)	HEURE NON EXONEREE (-70 ans)
EMPLOYE(E) FAMILIAL(E) A NIVEAU 1	12,13 €	13,20 €
ASSISTANT(E) DE VIE A NIVEAU 3	12,39 €	13,53 €
GARDE DE NUIT CALME NIVEAU 3 (Assistant(e) de vie A)	55,76 €	60,88 €
GARDE DE NUIT AGITEE NIVEAU 4 (Assistant(e) de vie B)	84,19 €	92,18 €
GARDE DE NUIT AGITEE NIVEAU 5 (Assistant(e) de vie C)	86,68 €	95,30 €

Des frais de rejet de prélèvement seront facturés 8.00 €